



Doute sur arnaque, l'avocate ne m'ecoute pas

Par **lemotard6226**, le **26/03/2009** à **15:18**

bonjour, j'ai demandé le divorce en aout 2007, malgré l'accord des deux parties civiles, depuis plus d'un an, nous ne sommes tjrs pas divorcés. De plus l'aide juridictionnelle m'a été refusée car j'ai un statut de salarié, mais je n'ai jamais vu la réponse négative transférée a mon avocate, celle-ci me demande de payer encore une fois un montant d'environ 530 euros, ce qui me fera au total 2700 euros environ. Je suis financièrement très limité, mais elle n'en tient pas compte!! Je trouve que tout ceci ressemble à une parodie. Je voudrais savoir vers qui me tourner pour savoir si tout ceci n'est pas une arnaque, si mes droits ont été outrepassés, et si je peux avoir des aides financières. Car je suis au bout du rouleau. merci